

# INFO TARIFS RESTAURATION COLLECTIVE AGRAF



## PRIX TTC DES REPAS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

TITULAIRES D'UNE CARTE AGRAF <sup>(1)</sup>			
Repas : 3 Formules	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Formule 1 : 1 plat principal, 2 pâtisseries et 1 pain ou 1 œuf et 2 biscuits Formule 2 : 1 plat principal, 1 pâtisserie et 1 pain ou 1 œuf et 2 biscuits Formule 3 : 1 plat principal et 1 pain ou 1 œuf et 2 biscuits			
<b>Agents des ministères économiques et financiers</b>			
selon l'indice majoré de traitement IM supérieur à 524 non attributaires d'une PIM <sup>(2)</sup> de 1,53 €			
agents de moins de 18 ans	4,70 €	4,25 €	3,80 €
taux 1 IM inférieur ou égal à 430 inclus	5,18 €	4,73 €	4,28 €
taux 2 IM compris entre 431 et 534 inclus	5,61 €	5,16 €	4,71 €
<b>Agents des ministères économiques et financiers (indice majoré de traitement IM)</b>			
taux 3 IM compris entre 535 et 587 inclus	5,65 €	5,20 €	4,75 €
taux 4 IM compris entre 588 et 676 inclus	6,18 €	5,73 €	5,28 €
taux 5 IM compris entre 677 et 821 inclus	7,20 €	6,80 €	6,30 €
taux 6 IM supérieur à 822	8,32 €	7,87 €	7,42 €
<b>Agents des ministères économiques et financiers (en stage) :</b>			
formule 1	8,32 €		
<b>Retraités des ministères économiques et financiers</b>			
pension sur IM inférieur ou égal à 517	5,65 €	5,20 €	4,75 €
pension sur IM supérieur à 517	6,18 €	5,73 €	5,28 €
<b>Invités d'un agent titulaire d'une carte</b>			
agents des ministères économiques et financiers <sup>(3)</sup>	5,65 €	5,20 €	4,75 €
enfants (de moins de 18 ans) d'agents des ministères économiques et financiers	5,65 €	5,20 €	4,75 €
collaborateurs	11,07 €	11,52 €	11,07 €

## TARIFICATION 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 RESTAURANTS DAUMESNIL, DIDEROT ET REUILLY

### LES DROITS D'ENTRÉE

#### Titulaires d'une carte AGRAF :

##### Attributaire de la PIM<sup>(2)</sup> (1.53 € TTC)

Moins de 18 ans	1.75€
Droit d'entrée MEF 1 IM inférieur ou égal à 430 inclus	1.85€
Droit d'entrée MEF 2 IM compris entre 431 et 534 inclus	2.08€

##### Non attributaires de la PIM

Droit d'entrée MEF 3 IM compris entre 535 et 587 inclus	2.26€
Droit d'entrée MEF 4 IM compris entre 588 et 676 inclus	2.49€
Droit d'entrée MEF 5 IM compris entre 677 et 821 inclus	3.40€
Droit d'entrée MEF 6 IM supérieur à 822	3.97€
Retraités	2.26€
Stagiaires	0.56€
Invités d'agents MEF	3.97€
Enfants d'agents MEF	2.26€

(1) La PIM correspond à l'indicateur de complexité de travail des agents de catégorie A2 des fonctions publiques d'Etat.

La nouvelle grille tarifaire AGRAF pour 2024 : où comment les 5 points d'indice supplémentaires accordés en janvier 2024 ont été « mangés » par la hausse des prix des repas ...

Solidaires Finances Publiques est intervenu auprès de l'AGRAF qui va adapter son barème.

Comme chaque année, l'AGRAF a revalorisé le tarif des repas au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette revalorisation a été faite sans que soit pris en compte l'octroi de 5 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cet « oubli » se traduit par une augmentation parfois importante du prix des repas. Ainsi, selon les indices, certains et certaines payent 1 € de plus par repas, soit, s'ils et elles déjeunent quotidiennement au restaurant administratif, une hausse de 20 € par mois qui annule, voire dépasse, les 25 € bruts obtenus suite à l'octroi de 5 points d'indice supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024 !

Solidaires Finances Publiques est intervenu immédiatement auprès de l'AGRAF. Celle-ci s'est engagée à refondre sa grille tarifaire en intégrant les 5 points d'indice supplémentaires.